

BRETTEVILLE SUR ODON  
 Arrondissement de CAEN  
 Canton de Caen I  
 Département du Calvados

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de convocation :* L'an DEUX MIL VINGT DEUX  
 Le 24 juin 2022 Le 4 juillet 2022 à 18H30

*Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,*

*Date d'affichage :* *Etaient présents :*

Le 7 juillet 2022

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,  
 Mesdames : BARNAUD, BENKHADDA, COLLET, DAUSSE, DORÉ  
 FERY, HOCHET, LEFEVRE, LOUBET, , SANNIER,  
 VIDEAU.

*En exercice :* 27

Messieurs : BOUFFARD, , DUTHILLEUL FAUDOT, LEBOURGEOIS,  
 LE MASSON, LESUEUR, MORAND, MORTREUX,  
 RICHEL, SAINT MARTIN.

Présents : 22

Votants : 27

*Absents :*

Madame ASSELINE	(excusée pouvoir à M.VIDEAU)
Madame RAINE	(excusée pouvoir à M.FAUDOT)
Monsieur BRUNEAU	(excusé pouvoir à P.MORTREUX)
Monsieur DEGUSSEAU	(excusé pouvoir à O.SAINT MARTIN)
Monsieur SIMON	(excusé pouvoir à A.DUTHILLEUL)

Karine LEFEVRE a été élue secrétaire

**OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET TARIFICATION DU RESTAURANT SCOLAIRE**

Maud VIDEAU, Maire Adjoint en charge de la vie scolaire, propose, pour la rentrée scolaire 2022/2023, de modifier le règlement intérieur, notamment les tarifs du restaurant scolaire.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

⚡ **DÉCIDE** qu'à compter de la rentrée scolaire 2022/2023 les tarifs sont les suivants :

.../...

	Tarifs
1 <sup>er</sup> enfant	4,39
2 <sup>ème</sup> enfant	3,50
Hors brettevillais	4,68
Adultes	5,65

**+** **APPROUVE** le règlement intérieur ci-joint.

**Adopté par 21 voix pour et 6 contre** (*Mmes BENKHADDA, COLLET, LOUBET, Mrs BOUFFARD, LEBOURGEOIS, et MORAND*)

Date de publication : 7 juillet 2022  
Certifié exact,

Pour extrait conforme,  
En Mairie, 7 juillet 2022

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN